



L'ENQUETE CGPME SUR LE SEPA Année 2009

Conditions de l'enquête

Après la réalisation en août 2008 d'une première étude sur les PME et leur connaissance du SEPA, la Confédération a procédé en 2009, à une nouvelle enquête.

Afin d'établir une comparaison entre les deux sondages et de pouvoir déterminer l'évolution des comportements des PME, les questions posées étaient similaires.

L'objectif de l'étude est de déterminer la proportion de PME qui connaissent le SEPA, le vecteur utilisé pour avoir l'information et les difficultés rencontrées lors de leur passage éventuel aux instruments de paiement compatibles SEPA.

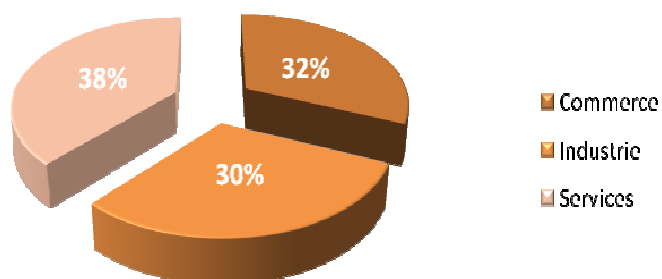
De plus, nous avons recherché quels éléments inciteraient les entreprises à adopter les instruments SEPA et à quelle date elles souhaiteraient procéder à ce basculement.

Le sondage a été réalisé sur la période de juillet et août 2009. Un questionnaire accompagné d'une note de synthèse sur le SEPA a été transmis par mail à toutes les fédérations professionnelles et à toutes les CGPME territoriales.

Panel des entreprises ayant répondu au questionnaire

Une centaine d'entreprises ont répondu au questionnaire (95).

Les trois grands secteurs d'activité que sont le commerce, l'industrie et les services sont représentés, avec une légère prépondérance pour les services 38%.



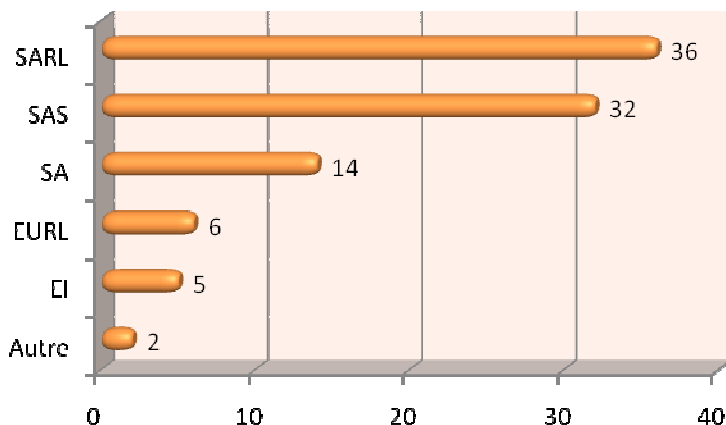
Les entreprises ayant répondu au sondage sont pour l'essentiel des TPE.

Près de 61% ont en effet moins de 20 salariés et 16% ont entre 21 et 50 salariés. Seules 6 entreprises ayant répondu ont plus de 250 salariés. 94% sont donc considérées comme des PME au sens de la définition européenne.

	0 – 20	21 – 50	51 – 250	+ de 250
Nombre d'entreprises	58	15	15	6
Pourcentage	61.70%	15.96%	15.96%	6.38%

Leur structure juridique est également variable avec tout de même une forte proportion de Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) 39% et de Sociétés par Actions Simplifiées (SAS) 34%.

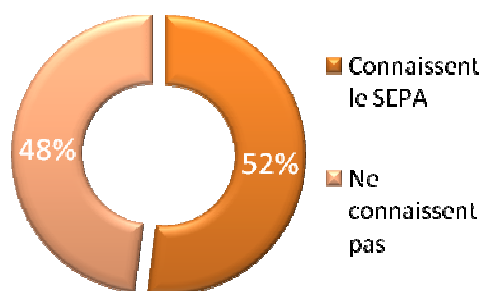
Nombre d'entreprises ayant répondu en fonction de leur statut juridique



Les entreprises et le SEPA

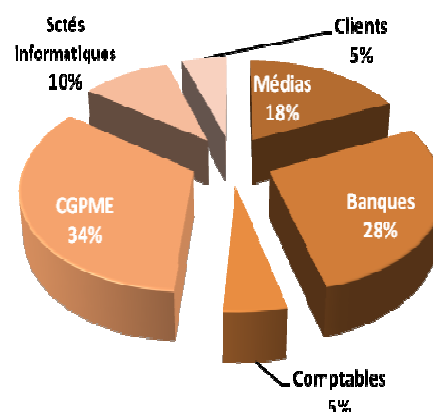
Au regard de l'étude menée par la CGPME, il apparaît que **48% des entreprises ne connaissent pas les travaux qui sont conduits pour harmoniser les moyens de paiement au niveau européen**. Cette proportion a fortement diminué par rapport à l'année précédente (62%). Désormais, la part d'entreprise déclarant connaître le SEPA est supérieure à celle ignorant cette réforme.

De plus, la **proportion** des entreprises ne se sentant pas concernées diminue.



Les entreprises sensibilisées au SEPA l'ont été pour l'essentiel par la CGPME (34%) et les banques (28%). Concernant la Confédération, cela s'explique notamment par le fait que cette enquête s'adresse à nos adhérents et que la CGPME a communiqué à de nombreuses reprises sur le sujet. Pour les autres, l'information vient de la presse, des sociétés informatiques -notamment pour la mise à jour des logiciels-, des comptables et des fournisseurs. Aucun nouveau vecteur de communication n'est apparu par rapport à l'étude précédente.

Vecteurs d'information



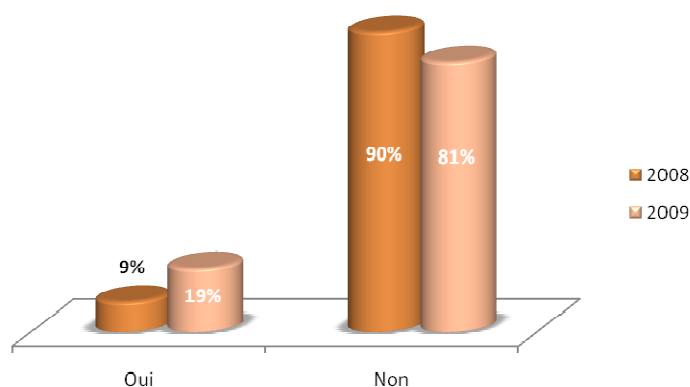
Par rapport à l'enquête 2008, le nombre d'entreprises qui ont identifié des difficultés pour le passage SEPA a doublé. Ceci s'explique notamment par la plus grande connaissance qu'elles ont des évolutions à venir.

Les difficultés résultent principalement des adaptations nécessaires en matière informatique.

L'incompatibilité des logiciels ainsi que l'incapacité de certains fournisseurs de progiciels à fournir des produits adaptés sont également problématiques.

La question du coût a également été évoquée.

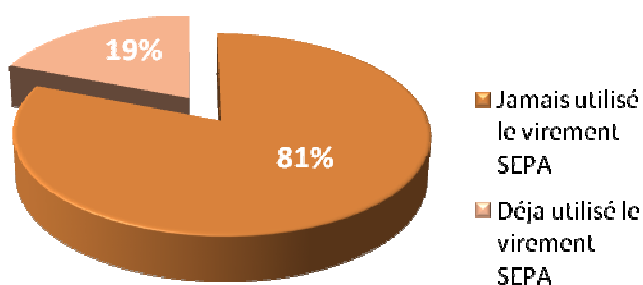
Entreprises ayant identifié des difficultés de mise en œuvre du SEPA



Comportement des PME face au virement SEPA

Concernant le cas particulier du **virement SEPA**, disponible depuis le 28 janvier 2008, il est peu utilisé par les PME puisque seulement 19% des entreprises ayant répondu l'ont utilisé. En une année, ce pourcentage a cependant progressé de 8 points (19% contre 11% en 2008).

De plus en plus de PME ont fait les démarches nécessaires au passage aux instruments SEPA. Un grand nombre d'entreprises est toutefois limité par les contraintes liées à l'adaptation de leurs logiciels.



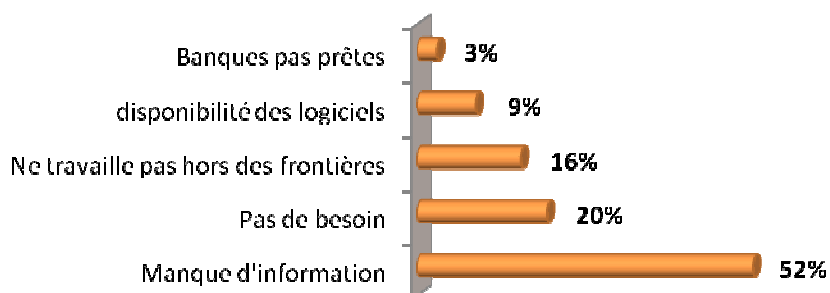
Au-delà de ces résultats, cette étude permet de déterminer les raisons qui ont poussé les entreprises à utiliser le virement SEPA. Celles-ci sont principalement de quatre ordres :

- La banque réalise automatiquement les virements sous le format SEPA,
- Les clients ou fournisseurs d'une PME lui demandent de s'adapter au nouveau moyen de paiement,
- Les opérations sont moins coûteuses,
- Les transactions sont plus rapides.

Pourquoi les PME ne passent-elles pas au virement SEPA ?

Si 81% des PME n'ont jamais utilisé de virement SEPA, **la principale raison avancée est le manque d'information**. D'autre part, comme cela avait été constaté lors de la première étude, **l'information perçue est parfois erronée** puisqu'une part importante des PME considère qu'elle ne sera pas impactée si elle ne commerce pas avec l'étranger. De même, 20% estiment ne pas en avoir besoin.

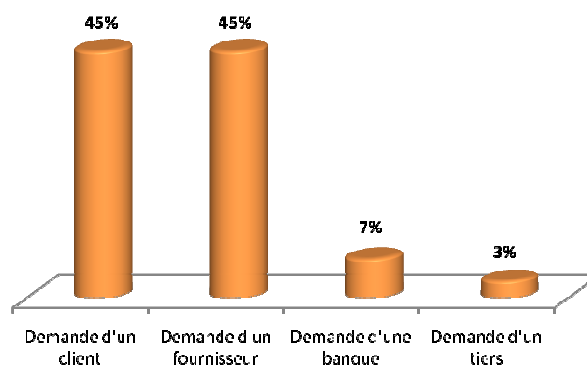
Principales raisons exprimées par les entreprises pour ne pas utiliser le virement SEPA



Comme lors de la dernière enquête, on constate que les entreprises informées ont une réelle volonté de passer rapidement au virement SEPA. Toutefois, peu d'entreprises ont précisé quand elles allaient procéder au basculement vers les nouveaux moyens de paiement. Une part non négligeable des entreprises interrogées reste dépendante des délais de mise en place des logiciels.

	Le plus rapidement possible	En 2009	En 2010	En 2011	Quand ne pourra plus faire autrement
Pourcentage	22%	30%	35%	4%	9%

Concernant les PME qui ne sont pas passées au SEPA, on note que le facteur déclencheur du basculement aux nouveaux instruments de paiement sera une demande de leurs partenaires commerciaux. Cela conforte la tendance de 2008.



Enseignements à tirer de l'enquête

Comme l'année précédente, on note qu'il existe un réel problème d'information. 48% des entreprises n'ont jamais eu connaissance du SEPA. Toutefois, depuis 2008, on peut constater que de gros progrès ont été réalisés en la matière. En effet, de plus en plus d'entreprises ont eu recours au virement SEPA en une année (+8%).

Pour la plupart des entreprises informées, il y a une volonté de réaliser rapidement les opérations nécessaires à l'utilisation des instruments SEPA.

Cependant, de nombreuses difficultés subsistent. Tout d'abord, il y a un problème de disponibilités des progiciels. Le coût des adaptations est ensuite un frein pour les PME qui de ce fait n'anticipent pas ces changements.

Ensuite, on peut observer que l'information des petites structures est souvent défailante ou mal interprétée. En effet, si le nombre des entreprises connaissant la réforme SEPA a progressé, beaucoup estiment qu'elles ne seront pas impactées par cette réforme.

Il est donc indispensable de faire prendre conscience aux entreprises que les instruments SEPA ne seront pas uniquement destinés aux paiements transfrontaliers mais également aux transactions réalisées à l'intérieur du territoire français.

